



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPES

MARS 2019

Site Internet:
www.prignacetmarcamps.fr

Mail : prignac-marcamps@orange.fr

Contact : lettredeмонvillage@orange.fr

SOMMAIRE

P 1 Inscription listes électorales

Grand débat national
Travaux voirie
Info objet perdu
Nuisances sonores

P 2 Le Gardon Marcampois : vide grenier

Familles rurales : vide grenier
Concours pêche à la truite
Voyage le Gardon Marcampois
Concours de pétanque
Repas de la chasse

P 3 Club de judo

P 4 Aides à la rénovation de l'habitat

Association de maintien de soins
à domicile

P 5 à 8 Le livret du petit citoyen

P 9 Le Gardon marcamps

Heure d'été

P 10 Repas des aînés

Tennis

INSCRIPTION R.E.U
Répertoire Electoral unique
(mis en place le 01/01/2019)

SAMEDI 30 MARS 2019

De 9 h 00 à 11 h 00

Permanence à la mairie
Pour les inscriptions électorales

Pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoires



GRAND DEBAT NATIONAL

Suite au grand débat national du samedi 23 février 2019 qui a eu lieu à la salle des fêtes de Prignac et Marcamps, une synthèse de la réunion est consultable en mairie.

TRAVAUX VOIRIE

Nous tenons à remercier les administrés et riverains pour leur patience face aux désagréments qu'engendrent les travaux d'enfouissement des lignes du réseau HTA (moyenne tension).

Le réseau aérien actuel (H61) date des années 1960 / 1970 et nécessite d'être remplacé par un réseau souterrain. 3500 mètres de réseau aérien (câbles et poteaux) vont être déposés et remplacés par 4200 mètres de réseau souterrain avec 6 postes de distribution public sur la commune.

Cette modernisation va permettre de rendre le réseau moins fragile et ainsi limiter de nombreuses pannes de réseau dans les foyers (limite des accidents en cas de tempête par exemple).

Ces travaux effectués par l'entreprise SAS MONTASTIER occasionnent quelques gênes et nuisances : circulation alternée, fermée de façon temporaire ou non. Ils ont pris du retard et devraient s'achever à la mi-avril.

Merci de votre compréhension.

INFO OBJET PERDU

Une clef a été trouvée sur le parking du cabinet médical. Elle est à disposition de son propriétaire à la Mairie.

NUISANCES SONORES et VOISINAGE

Un petit rappel s'impose car avec les beaux jours, on passe plus de temps dans son jardin, et notamment à l'entretenir. Mais attention, pour ne pas nuire à son voisinage, il y a des règles* à respecter lorsque vous bricolez ou jardinez avec des outils susceptibles de déranger en raison de leur bruit.

Voici les créneaux horaires à respecter si vous ne voulez pas vous exposer à une amende et à la colère de vos voisins !



Jours ouvrables : 8 h 30 / 12 h 00 – 14 h 30 / 19 h 30

Samedi : 9 h 00 / 12 h 00 – 15 h 00 / 19 h 00

Dimanche et jours fériés : 10 h 00 / 12 h 00

Prenez soin de vos oreilles et celles de vos voisins



*Le Maire rappelle que les possesseurs d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, débroussailluses ou scies mécaniques... , dont l'utilisation est susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont dans l'obligation de n'utiliser ce matériel qu'aux jours et heures ci-dessus, conformément aux termes de l'arrêté préfectoral du 8 mars 1990.

LE GARDON MARCAMPOIS

VIDE GRENIER

DIMANCHE 7 AVRIL 2019

A partir de 8 heures
Place de la mairie

Restauration sur place

Pour les exposants ouverture
à partir de 6 heures

A l'extérieur 2 Euros le mètre linéaire
en salle 3 Euros la table de 1 m 20

Informations et Réservations

06.84.95.52.08

06.84.65.09.50

06.29.58.88.58



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

VIDE GRENIER

Dimanche 28 Avril 2019

Salle des fêtes de
Prignac et Marcamps
De 8h à 17h30

Buvette sur place (gâteaux, sandwiches, boissons
chaudes ou froides)

TARIFS :

Intérieur : 3€ la table 1.20m

Extérieur : 2€ le mètre linéaire

Arrivée des exposants à partir de 7h,
Ouverture au public à 8h

Réservations auprès de
l'association Familles Rurales
Présidente : Mme Nathalie Rhode:
06.10.56.59.91



PÊCHE à la TRUITE

Organisé par le Gardon Marcampoïis
SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 AVRIL

de 8 h à 18 h au Site du Moron, canal EST

12 € le weekend / 6 € le Dimanche



Le club de pêche le Gardon Marcampoïis envisage d'organiser une sortie au Pays Basque en septembre 2019 (excursions et repas). Nous ne manquerons pas de vous communiquer de plus amples informations ultérieurement.

Renseignements aux **06.84.95.52.08** et **06.29.58.88.58**

PETANQUE PRIGNACAISE

CONCOURS NOCTURNE SAMEDI 13 AVRIL

La pétanque prignacaise organise un concours nocturne le samedi 13 avril 2019 à partir de 18 h / 18 h 30
Jet du but à 19 h

10 Euros la doublette

Restauration et buvette sur place

Les entraînements ont repris le samedi après-midi à partir de 14 h.
Ils sont ouverts à tout le monde.

Renseignements : 06.51.64.17.77 © 07.85.36.33.11



REPAS DE LA CHASSE A.C.C.A

Vous invite au repas de la chasse

Samedi 4 mai 2019 à 19 h 30 à la salle des fêtes

SOIREE DANSANTE

Pour les personnes n'aimant pas le civet, le dire à la réservation.

Réservations

M. Francis BERARD : 06.87.38.88.22 / M. Christian BERGER : 06.33.91.46.39

Prix de la soirée : adulte 27€ - enfant de moins de 12 ans : 13€50

Cette soirée sera clôturée par le tirage d'une tombola

Date limite d'inscription le 30 avril 2019

Paiement le jour de l'inscription

Chèque à l'ordre de l'A.C.C.A Prignac et Marcamps



Judo Club de Prignac Marcamps

Depuis le début de la saison, les judokas du club tout âge confondu, devaient donner le meilleur d'eux mêmes dans les divers tournois et Championnats. Le Club a enregistré d'excellents résultats qui sont la conséquence de la formation que nous proposons aux plus jeunes.

Résultats de la sélection pour le Championnat de Gironde de la catégorie des benjamins à Lormont le 27 janvier :

Jeane RAZAFIMANANTSOA termine 3^{ème} de sa catégorie de poids ainsi que Léonore MENDES-LIMA et franchissent donc les marches du podium. Quant à Emma LIECHTI, elle termine 7^{ème}. Nos jeunes représentantes sont donc sélectionnées pour les Championnats de Gironde.

Les Championnats de Gironde ont eu lieu le 17 mars. Jeane et Léonore se sont qualifiées pour les Championnats de la Nouvelle Aquitaine.

Résultats du Tournoi de Libourne du 10 février :

Les mini-poussins dans leur catégorie de poids respectifs ont remporté les 1eres places Arthur PERRET, Nelson AMORIN-GOMES. Théo LEGENDRE terminent aux marches du podium à la 4ème place.

Chez les poussins, c'est Léandre GRAMONTIN qui termine 1^{er} et remporte la coupe. Et les benjamines Cléa VOGELEER et Jeane RAZAFIMANANTSOA qui se voient remettre la médaille d'argent.

Résultats du Tournoi de Saint Savin du 24 mars :

Ça été le « **Carton plein** » ! en effet nos jeunes, présents ce jour-là ont brillé par leurs qualités sportives et sont tous montés sur les marches du Podium !

1^{er} Arthur PERRET, Nelson AMORIN-GOMES, Théo LEGENDRE, Léandre GRAMONTIN, Jeane RAZAFIMANANTSOA. Léonore MENDES-LIMA se classe 2^{ème}.

Nous félicitons tous les judokas qui ont défendu les couleurs de leur club et nous ne manquons pas d'encourager nos 2 représentantes pour les Championnats de la nouvelle Aquitaine.

Un grand bravo à tous ces jeunes, aux parents qui les accompagnent dans ce projet sportif de formation et à Yannick leur professeur.



柔道



A partir du 6 mai et tous les lundis, le club de Judo offre la possibilité de participer gratuitement à un cours de self défense.

Pourquoi nous avons choisi de proposer ces sessions de cours gratuits ?

C'est pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un sport. Même si une licence en club n'est pas très chère, certains ne peuvent se l'offrir. Avec la gratuité, chacun peut venir essayer le ju-jitsu, et choisir de revenir toutes les semaines, puis, peut-être, de continuer.

Le concept du self-défense est d'apprendre à se défendre avec des techniques simples, efficaces et accessibles à tous.

On constate aussi un succès croissant auprès d'un public féminin. Une discipline complète qui permet de se défouler, d'apprendre à s'affirmer et qui permet aussi de vivre plus sereinement.

Comment se déroulent les séances ?

D'abord il n'y a pas d'obligation de présence. Si une personne vient à une séance, puis se présente à nouveau quinze jours après, elle sera toujours la bienvenue. Le cours dure 1 heure, avec une mise en condition (échauffement) adaptée suivant les capacités physiques et l'âge du pratiquant et ensuite de la pratique de ju-jitsu (self défense). C'est un sport accessible à tout le monde et à tous les âges.

Que peut apporter la self défense ?

C'est d'avoir la bonne attitude et les bons réflexes en cas d'agressions.

La première étape du self-défense est de repérer les situations qui peuvent devenir sensibles. Pendant les cours, on est confronté à diverses mises en scène dans lesquelles on peut se retrouver dans la vie de tous les jours. On apprend donc à repérer des comportements douteux ou des situations qui peuvent devenir sensibles afin de les éviter dès que possible.

La self-defense nous apprend à réagir en cas d'agression verbale ou physique en ayant la bonne attitude que cela soit au niveau du regard, de la voix ou des gestes à avoir.

Pendant les cours, on découvre également des techniques pour gérer son stress et sa peur afin d'être en pleine possession de ses moyens quel que soit la situation.

Il peut arriver que l'on se retrouve confronté à notre agresseur. Pendant les cours, on vous enseigne également plusieurs réflexes et gestuels pour éviter les coups. On apprend également à donner des coups simples et efficaces en cas de confrontation. Vous allez gagner en confiance.

Alors venez essayer, une tenue décontractée comme le survêtement, le legging, et tee shirt seront nécessaires.

A partir du lundi 6 mai jusqu'au lundi 24 juin, de 20 h 15 jusqu'à 21 h 15 au Dojo de Prignac et Marcamps. Inscriptions et renseignements au 06.72.70.82.32 ou à judoprignacmarcamps@gmail.com.

aides à la rénovation de l'habitat



Résoudre et agir en faveur de la **lutte contre la précarité énergétique et le mal-logement**, telle est l'ambition des élus du Pays de la Haute Gironde.

Pour les ménages à faibles revenus occupant un logement inadéquat (isolation, chauffage, mobilité, ...), des solutions existent pour financer leurs travaux de rénovation.

N'hésitez plus et contacter la Plateforme de Rénovation Energétique, des conseillers Info Energie sont à votre écoute au :

05 24 73 86 22



**CHIFFRES CLE DE LA RENOVATION
EN HAUTE GIRONDE - 2017-2018**

-  **685** personnes accompagnées
-  **239** logements rénovés
-  **3,6 M€** de travaux engagés
64 % de subventions
-  **100** artisans locaux mobilisés

Renseignement possible auprès du chargé de missions Habitat au Pays de la Haute Gironde au 06.75.24.09.29 / habitat@pays-hautegironde.fr

- Informations et conseils neutres et gratuits à la **Communauté de communes du Grand Cubzaguais**

Permanence OPAH - de 9h à 12h, sans RDV

- tous les lundis matin à Bourg

- tous les mardis matin à Saint-André-de-Cubzac

Permanence Espace Info Energie, sur RDV

- le 1^{er} mercredi matin de chaque mois à Bourg

- le 3^{ème} jeudi matin de chaque mois, à Saint-André

- **Aides financières mobilisables**, sous conditions de ressources et du type de travaux
 - Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition



**MAINTIEN AU
DOMICILE
ADAPTATION AU
HANDICAP**

AMSADHG

(Association de Maintien et de Soins à Domicile de la Haute Gironde)

Sa mission

Sur le territoire de la Haute-Gironde, l'Association a pour objet de Contribuer à la qualité de vie et au bien-être des personnes quel que soit leur âge (enfants de plus de 3 ans, adultes, personnes présentant un handicap, personnes âgées de 60 ans ou plus) à leur domicile en proposant un accompagnement et une aide pour :

Les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette, à l'habillage, aide au lever et / ou au coucher, préparation des repas, préparation des médicaments,...

Les activités domestiques : courses, entretien du logement, entretien du linge, assistance administrative à domicile

Les activités de loisir et de la vie sociale (accompagnement au loto, au cinéma, au marché, à la piscine, aux expositions culturelles...)

La garde des enfants à domicile (aide aux devoirs, prise de repas, jeux...)

Les aidants : ateliers sophrologie, bien être (massages, esthétique), créatifs, modules de sensibilisations, aides aux démarches administratives...

Pour plus d'informations vous pouvez accéder aux différents services sur le site : www.amsad33.fr

Vous pouvez également contacter l'Association :

SIEGE SOCIAL : SAINT SAVIN

ANTENNE : DE SAINT ANDRE DE CUBZAC

Adresse :

10 avenue Maurice Lacoste 33920 Saint Savin

Adresse :

28 rue Emile Martin Dantagnan 33240 Saint André de Cubzac

Téléphone : 05 57 58 97 33

Téléphone : 05 57 58 97 33

Horaires d'ouverture:

Lundi au Vendredi : 8 h 30 - 18 h 00

Horaires d'ouverture:

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8 h 30 - 13 h 00

LE LIVRET DU PETIT CITOYEN
Comprendre la République française
Edition PROST
Site internet : <http://editions-prost.fr>

ETAPE 4
LE RÔLE DU CITOYEN

Nous terminerons par l'étude des **droits et devoirs** du citoyen, de l'importance de **voter** et de ce qu'il faut faire tous les jours pour **bien vivre ensemble**. Pour conclure, nous évoquerons le rôle que tu peux jouer, en tant que **petit citoyen**.

Être citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs



Tous ces droits sont clairement définis dans le préambule de la Constitution et précisés par la loi. Par exemple, la Constitution donne le droit de vote et la loi précise l'âge légal pour voter, qui est de 18 ans.

Les citoyens ont des droits

La République française accorde de nombreux droits à ses citoyens.

1 Les droits civiques

Ils sont à la base de la démocratie. Ils autorisent les citoyens à participer au pouvoir : le droit de vote, le droit d'être élu, le droit de témoigner en justice... Les droits civiques peuvent être retirés à un citoyen s'il ne respecte pas ses devoirs.

2 Les droits naturels

Ce sont les droits fondamentaux que possède chaque individu en tant qu'être humain : la liberté, la propriété et la sécurité (vivre en paix).

3 Les droits sociaux

Ils protègent et apportent une solidarité entre les Français : droits à l'éducation (école gratuite), à la santé (sécurité sociale), à la retraite, à la protection des plus faibles (revenu minimum)...



4 Les droits de l'environnement

Ils reconnaissent l'importance de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. La République doit veiller à concilier développement économique et développement durable.

Les citoyens ont également des devoirs

Il est important de prendre conscience que les devoirs sont aussi importants que les droits.



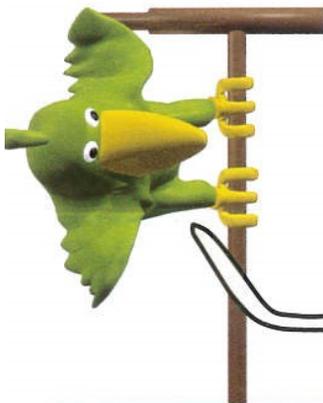
1 Respecter la loi

Les citoyens en sont indirectement les auteurs puisqu'elle est votée par les élus qui les représentent. "La loi est l'expression de la volonté générale". Il est donc normal de la respecter et de sanctionner ceux qui la contournent.



2 Payer ses impôts et ses cotisations sociales

La participation de chacun est indispensable pour faire fonctionner nos services publics : écoles, hôpitaux, justice, retraites des personnes âgées, aide aux personnes sans emploi, etc. Chaque Français paye des impôts en fonction de ses revenus.



3 Participer à la défense de son pays

Tout Français est susceptible d'être mobilisé pour défendre son pays. Une journée de défense et de citoyenneté est organisée pour les jeunes de 18 ans pour leur expliquer le rôle des armées.

- ▶ Que se passerait-il dans un pays sans loi ?
- ▶ Pourquoi as-tu de la chance d'avoir le droit d'aller à l'école ?

La loi, c'est la loi !

Il existe de nombreuses règles qui encadrent la vie en société : lois, règlements du Gouvernement, arrêtés du maire, règlement intérieur à l'école... Elles nous permettent de vivre ensemble de manière harmonieuse. Tu dois les connaître et les respecter.



Être citoyen, c'est pouvoir voter aux différentes élections



Un étranger qui veut acquérir la nationalité française doit prouver son assimilation : adhérer aux valeurs et principes de la République, parler français...

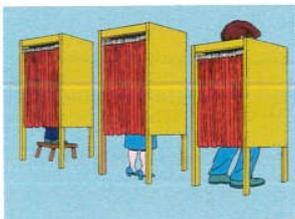
On ne naît pas citoyen, on le devient

La citoyenneté française nécessite 2 conditions : il faut d'abord être de nationalité française et ensuite être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans.

La nationalité s'acquiert dès la naissance :

- si l'un des parents est Français (droit du sang),
- si on naît en France d'un parent étranger lui-même né en France (droit du sol).

Une personne étrangère peut demander la nationalité française si elle est née en France de parents étrangers ou mariée avec un(e) Français(e) ou travaillant en France depuis plus de 5 ans...



Avant chaque élection, les candidats expliquent leur programme aux citoyens et essaient de les convaincre de voter pour eux : c'est la campagne électorale.

Connaître les 6 élections

Les électeurs sont appelés à voter pour des élections locales, nationales ou européennes.

Municipales (tous les 6 ans) : conseillers municipaux qui élisent ensuite le maire parmi eux,

Départementales (tous les 6 ans) : conseillers départementaux,

Régionales (tous les 6 ans) : conseillers régionaux,

Législatives (tous les 5 ans) : députés,

Présidentielles (tous les 5 ans) : président de la République,

Européennes (tous les 5 ans) : députés européens.



L'élection du président est la plus simple. Le vainqueur doit obtenir plus de 50% des voix. Sinon, un 2^{ème} tour est organisé entre les 2 candidats arrivés en tête au 1^{er} tour.

Le vote est secret : l'électeur rentre dans un isolement pour placer son bulletin de vote dans une enveloppe, puis il sort de l'isoloir pour déposer l'enveloppe dans une urne.



Comprendre le mode de scrutin

Comment est désigné le vainqueur d'une élection ?

Il existe différentes manières de voter et de calculer les résultats. Selon les élections :

- on vote pour un candidat (présidentielle...) ou pour une liste de candidats (municipales, européennes...),
- on vote en 1 tour ou en 2 tours,
- le(s) gagnant(s) est(sont) désigné(s) à la majorité ou à la proportionnelle, etc.

Tout électeur doit donc se documenter avant chaque élection pour bien comprendre le déroulement.

Voter est important

En France, voter n'est pas obligatoire. Pourtant, il est important d'utiliser ce droit car les élections sont la base de la démocratie. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa mairie. Si on est absent le jour d'une élection, on peut donner l'autorisation à un autre électeur de voter à notre place. On appelle cela une procuration.

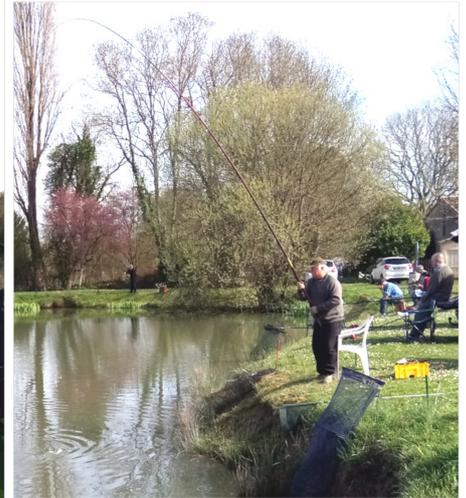
Le taux d'abstention à une élection est le pourcentage d'électeurs qui ne vont pas voter.

► Sans regarder la page de gauche, peux-tu citer de mémoire les 6 élections ?

Le rôle de l'électeur ne se limite pas à voter

Entre deux élections, les élus gardent le contact avec les citoyens. Par exemple, au niveau de ta commune, les séances du conseil municipal sont publiques. On peut y assister et des comptes rendus sont publiés sur le site internet de la mairie. Des comités de quartier ou des enquêtes publiques sont régulièrement organisés pour connaître l'avis des citoyens sur des projets importants.





LE GARDON MARCAMPOIS

Concours de truites du 16 mars à l'étang de Meilhac

C'est une première cette année, Le Gardon Marcampois a organisé un concours de truites à Cubzac les Ponts, plus précisément à l'étang de Meilhac.

Le concours s'est déroulé sous un beau soleil. Un quarantaine de pêcheurs ont répondu présents à la manifestation. Evidemment, un nouveau trophée était en jeu. Il a été remporté par Monsieur Francis CHAPELAIN avec dix truites et un poids total de 2 kg 700. Ce trophée sera naturellement remis en jeu l'année prochaine. N'est-il pas beau notre doyen de l'association avec sa canne dernier cri en bambou ? Bravo Monsieur Henri!

Nous avons remis des lots aux trois premiers de chaque catégorie, enfants, femmes et hommes.

Nous avons eu certaines remarques sur ce nouveau système de remise de lots et nous allons y remédier dès les prochains concours.

En espérant voir encore plus de pêcheurs aux prochaines manifestations. Nous vous remercions d'être venus.

Le Gardon Marcampois



Passage à l'heure d'été

« Mettez vos pendules à l'heure »

DIMANCHE 31 MARS 2019

Dans la nuit du **samedi 30 mars 2019** au **dimanche 31 mars 2019**,
vous avancez vos horloges d'une heure. À 2 h, il sera donc 3 h.
Vous dormez une heure de moins.

Pensez à mettre votre réveil pour vous lever à 2 heures afin de régler votre pendule à 3 heures puis recouchez-vous...





REPAS DES AINES

Comme chaque année, la municipalité a invité et accueilli les aînés de la commune à son traditionnel repas à la salle des fêtes communale.

Monsieur le Maire a souligné l'importance de ces rendez-vous annuels qui permettent à beaucoup de retraités de se retrouver et de maintenir un lien social dans ces périodes difficiles. C'est un moment riche et privilégié pour tous.

Il précisa également que les Prignacais ont pu apprécier le nouveau centre médical et ses services ainsi que la boulangerie pâtisserie qui viennent compléter les services de proximité existants et ainsi apporter un dynamisme supplémentaire au village.

Ayant une pensée pour les personnes qui nous ont quittés dans l'année et ceux qui souffrent ne pouvant être parmi nous aujourd'hui. Monsieur le Maire a terminé en souhaitant à toutes et à tous un excellent appétit et après-midi convivial.



☺ Du tennis pour tous !!! ☺

Samedi 16 mars, les moniteurs de tennis ont organisé un après-midi spécial femmes. Au menu: Fitness, tennis (jeu par équipes) et pour récupérer : relaxation et méditation proposées par Cloé Chancelier, ostéopathe du secteur. Une vingtaine de dames tout niveau ont participé à cette animation qui s'est terminée par un apéritif convivial.

Les tout-petits ont aussi leur place (5/7 ans) dans notre club. Bien encadrés par nos jeunes joueuses et joueurs bénévoles, sous la responsabilité de Johann Lefebvre moniteur diplômé d'état, ils progressent à grands pas chaque semaine.

L'équipe Dame a remporté la finale des Championnats de Gironde 3^{ème} série et se verront remettre le trophée dimanche prochain à Talence.

Les championnats adultes commencent le 7 avril, n'hésitez pas à venir les encourager sur les terrains !



**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE VENDREDI 19 AVRIL 2019**
Contact : lettredevillagedeprignac@orange.fr